



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 19 février 2008
N° CERTA-2008-AVI-095

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité d'IBM DB2

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-095>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-095
Titre	Vulnérabilité d'IBM DB2
Date de la première version	19 février 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM swg21255572 du 15 janvier 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

IBM DB2, version 9.1.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans IBM DB2 permet à un utilisateur malveillant de provoquer un déni de service à distance.

4 Description

Dans le logiciel IBM DB2, une erreur existe dans le traitement des commandes CONNECT et ATTACH. L'exploitation de cette erreur permet à un utilisateur malveillant de provoquer un déni de service à distance.

5 Solution

Le correctif *Fix Pack 4a* corrige ce problème. Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM swg21255572 du 15 janvier 2008 :
<http://www-1.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21255572>

Gestion détaillée du document

19 février 2008 version initiale.